

Arc Mosellan

KÉDANGE-SUR-CANNER

Les élus saluent l'œuvre de Lucien Birmacker



Marc Weitten, adjoint au maire, devant l'école où il fut élève puis collégien dans la classe de Lucien Birmacker. Photo RL

Relations avec la communauté de communes arc mosellan, hommage à Lucien Birmacker, création d'un poste d'adjoint administratif territorial, ou encore plan local d'urbanisme ont longuement sollicité les élus lors du dernier conseil municipal.

Les travaux du conseil municipal ont porté sur la vie communale, et sur les relations entre la commune et la Communauté de communes de l'arc mosellan (CCAM).

• **S'engager pour la biodiversité**

Au niveau intercommunal, le conseil a adopté, à l'unanimité : la modification des statuts validée par le conseil communautaire le 6 juillet dernier, un transfert d'actif sans incidence financière suite à la restitution aux communes de la compétence facultative « Aménagement et entretien des usoirs » ; l'engagement dans le dispositif Trame verte et bleue porté par la CCAM pour la protection de la biodiversité ; et la mise en valeur du GR5 sur son trajet dans la commune.

Le maire a indiqué que « la commune est résolument engagée aux côtés de la CCAM en faveur de la biodiversité, comme le montre notre engagement dans la certification de la gestion forestière durable ».

Puis, Jean Kieffer a rendu un vibrant hommage à la mémoire de Lucien Birmacker, qui fut en octobre 1961 le premier directeur du collège de Kédange, ouvert cette année-là avec une classe de 6^e comptant une trentaine d'élèves. Il a indiqué qu'une plaque serait dévoilée le 15 octobre pour célébrer le soixantième anniversaire de « cette création si importante pour la jeunesse de nos territoires ruraux ».

• **Création d'un poste d'adjoint administratif**

Les élus ont adopté la création d'un poste d'adjoint administratif territorial (17h30), validé la nomination d'un stagiaire sur ce poste à compter du 1^{er} octobre 2021, accepté la rétrocession à la commune de deux concessions funéraires, autorisé l'adhésion au groupement de commandes Fus@ée, piloté par le conseil départemental de Moselle, pour l'acquisition d'équipements numériques pour les écoles, approuvé le compte-rendu annuel de la Sodevam pour l'année 2020 qui présente l'état d'avancement du lotissement, et sollicité une subvention en faveur de la bibliothèque municipale auprès du Département.

Avant de se séparer, les modalités de mise à disposition, en novembre, d'un dossier de modification simplifiée du Plan local d'urbanisme ont été adoptées : information sur la procédure dans la presse locale, ouverture d'un registre destiné à recueillir les observations de toute personne intéressée, mise à disposition du public du dossier et du registre durant un mois, mise à disposition du dossier sur le site internet de la commune et identification d'une adresse mail pour recueillir les avis sur le dossier.

• **X**

X